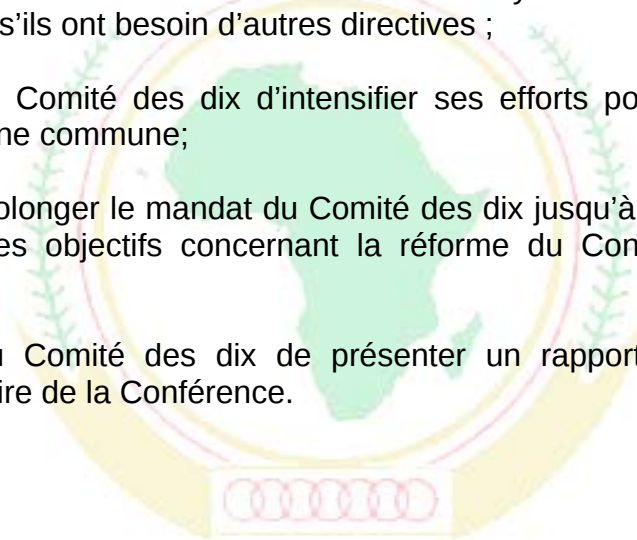


DECISION SUR LA REFORME DU CONSEIL DE SECURITE DES NATIONS UNIES

La Conférence:

1. **PREND NOTE** du rapport du Comité des dix chefs d'Etat sur la réforme du Conseil de sécurité;
2. **REAFFIRME** le Consensus d'Ezulwini et la Déclaration de Syrte sur la réforme du Conseil de sécurité des Nations Unies ;
3. **CHARGE** les Représentants permanents africains auprès des Nations Unies de participer aux prochaines négociations intergouvernementales sur la base du Consensus d'Ezulwini et de la Déclaration de Syrte et d'en faire rapport à la Conférence s'ils ont besoin d'autres directives ;
4. **DEMANDE** au Comité des dix d'intensifier ses efforts pour promouvoir la position africaine commune;
5. **DECIDE** de prolonger le mandat du Comité des dix jusqu'à la réalisation par l'Afrique de ses objectifs concernant la réforme du Conseil des Nations Unies;
6. **DEMANDE** au Comité des dix de présenter un rapport à la prochaine session ordinaire de la Conférence.



2007

Decision on the reform of the United Nations security council

African Union

African Union

<http://archives.au.int/handle/123456789/1032>

Downloaded from African Union Common Repository